



# Natura 2000

## Vallée du Gardon de Saint-Jean

Lettre d'information du site Natura 2000 N°2 – Juin 2013

*Nous avons validé le document d'objectifs le 20 décembre dernier, à l'unanimité des membres présents au comité de pilotage, démontrant que la concertation a porté ses fruits. Ce document est à disposition dans toutes les mairies du site et permet une connaissance du territoire tant sur le plan environnemental que socio-économique.*

*La phase d'animation est donc lancée... Afin de mettre en œuvre les actions établies dans le document de gestion en partenariat avec les acteurs locaux, différentes missions sont menées pour faire vivre ce site cévenol. L'une d'elles passe par la mise en place de contrats Natura 2000 visant le maintien ou l'amélioration des pratiques agricoles favorables à la biodiversité du site.*

*Depuis le 17 avril, le site n'est plus animé par le Pays Aigoual Cévennes Vidourle mais par la nouvelle intercommunalité, à savoir la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires.*

*Natura 2000 est un outil pour le maintien et la préservation faunistique et floristique sur notre territoire, toujours si riche. Les actions et les enjeux définis devront être menés en s'appropriant ce projet qui ne pourra réussir sans une implication de chacun d'entre nous.*

François Abbou  
Président du  
comité de  
pilotage du site  
Natura 2000



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CAUSSES AIGOUAL CÉVENNES

TERRES SOLIDAIRES



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Il est désormais possible de vous engager volontairement dans la démarche Natura 2000, pour la préservation des espèces et des habitats présents, par la mise en place d'un contrat Natura 2000 à destination des agriculteurs, propriétaires, forestiers ou en adhérant à la charte (chasseurs, associations, communes...).

Toutes les informations utiles dans ce document !

# Le site de la vallée du Gardon de Saint-Jean



## RAPPEL

### CARACTÉRISTIQUES DU SITE

- **Territoire** : 19060 ha
- **13 communes** : Gard (10) et Lozère (3)
- **Enjeux** : Habitats agricoles, forestiers, humides ou alluviaux ;
- **Espèces** : Écrevisse à pieds blancs, poissons, insectes, chauve-souris et mammifères

## Historique de la démarche

2009	2011-2012	Dec. 2012	Janv. 2013	Contractualisation Sensibilisation Communication Suivi scientifique Appui aux projets ...
Mise en place du COmité de PIlotage	Rédaction du Document d'Objectifs	Validation du Document d'Objectifs	Lancement de l'animation	

## Lancement de la phase d'animation

### Validation du document d'objectifs

Mise en place dès 2011 sur le territoire, la démarche Natura 2000 a consisté, dans un premier temps, en l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB\*) avec la réalisation d'inventaires naturalistes et d'un diagnostic socio-économique.

Le Comité de Pilotage (COPIL) du site, composé des collectivités locales, des services de l'Etat, des organismes socioprofessionnels agricoles, forestiers et touristiques ainsi que des associations (naturalistes, sports et activités de pleine nature), a validé le DOCOB\* le jeudi 20 décembre 2012.

La phase d'animation est donc lancée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013...

L'animation d'un site Natura 2000 correspond à la mise en œuvre concrète du document d'objectifs

Elle passe par différents points :

- Accompagnement de la procédure d'engagement contractuel (contrats agricoles appelés MAE, contrats Natura 2000 et charte Natura 2000)
- Accueil, information, sensibilisation du public de façon permanente par le chargé de mission
- Amélioration des connaissances naturalistes grâce à des inventaires complémentaires (suivi scientifique)
- Communication autour de Natura 2000 auprès de divers publics (grand public, scolaires, élus, acteurs...)
- Appui aux porteurs de projets concernant l'évaluation des incidences
- Collaboration avec d'autres structures animatrices (mutualisation des données et de l'expérience) et les services de l'Etat...

### Réunion agricole du 20 février 2013

Faisant suite à une première réunion d'information datant du 22 novembre 2012 et à plusieurs courriers à destination des 103 exploitants agricoles du site, cette réunion avait pour objectif de présenter aux agriculteurs les possibilités d'engagement dans la démarche Natura 2000.

Réunissant six agriculteurs, les référents de la DDTM\* du Gard, de la Chambre d'Agriculture d'Alès et de Natura 2000, l'ordre du jour était l'écoute des questionnements de chacun, l'apport d'éléments de réponse et la présentation des mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt\*).

En conclusion de l'ensemble de ces réunions et courriers d'information, plusieurs exploitants sont intéressés par la démarche et cinq sont aujourd'hui prêts à s'engager...





# Opportunité de s'engager pour la biodiversité



## Contrat Natura 2000 Qu'est ce que c'est ?

Découlant du programme d'actions du document d'objectifs\*, le contrat Natura 2000 s'adresse aux propriétaires (titulaires de droits réels ou ayant-droit des terrains concernés).

Il doit contenir un diagnostic environnemental, une description des opérations à effectuer, les engagements rémunérés et non-rémunérés et les points de contrôle et justificatifs (afin de s'assurer du respect des engagements).

Basé sur le volontariat, le contrat est conclu pour une durée de 5 ans entre le Préfet et le propriétaire.

## Contrats agricoles ou MAEt\* pour les exploitants agricoles

La mise en place d'une mesure agro-environnementale territorialisée (MAEt\*) nécessite la réalisation d'un **diagnostic d'exploitation** afin de vérifier l'éligibilité des parcelles à engager. Ce dernier est composé de :

- un **diagnostic écologique** hiérarchisant les enjeux de conservation et précisant les états de conservation des habitats et espèces (menaces, pratiques existantes...),
- selon les cas, un **diagnostic agro-pastoral**, décrivant les pratiques de gestion et perspectives (à la charge de l'exploitant) mais potentiellement rémunéré en partie.

**Milieus concernés** : Prairies maigres de fauche, châtaigneraies, landes, milieux humides, ripisylves...

**Objectifs des MAEt\*** : Maintenir voire améliorer les pratiques agricoles favorables à la biodiversité par une gestion pastorale extensive ou encore par une limitation de la fertilisation, et ainsi, prouver que la préservation de la faune et de la flore rime avec la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles.

**Exemples de MAEt\*** :

- « Gestion extensive des prairies maigres de fauche » avec limitation de la fertilisation et/ou entretien par fauche à pied
- « Gestion pastorale des châtaigneraies » par pâturage et/ou entretien du sous-bois
- « Reconquête de milieux ouverts en déprise » sur les surfaces embroussaillées, par intervention mécanique et pâturage
- « Restauration et/ou entretien de milieux humides »

**Financement des MAEt\*** : En fonction de la surface engagée (hectares), le surcoût à la mise en place d'une MAEt\* est subventionné (Europe + Ministère en charge de l'Agriculture).

## Contrats Natura 2000 pour les propriétaires ou ayant-droit

**Objectifs des contrats** : Assurer la conservation voire la restauration des habitats d'intérêt communautaire, et donc directement ou indirectement des espèces, grâce à divers travaux d'entretien effectués sur ces milieux ou par le maintien des pratiques favorables.

**Milieus concernés** : Châtaigneraies, surfaces embroussaillées, prairies, pelouses sèches, sources pétrifiantes, marais, ripisylves\*...

**Exemples de contrats** :

- « Entretien et restauration des habitats alluviaux » afin d'assurer une continuité écologique sur le Gardon de St-Jean
- « Restauration des châtaigneraies cévenoles » dans le but de favoriser leur pérennité par un entretien durable
- « Restauration des habitats de prairies, de pelouses et de landes » pour reconquérir des milieux ouverts
- « Lutte contre les espèces invasives » et limiter ainsi leur propagation et leur concurrence avec les espèces du site
- « Maintien des habitats humides » afin de préserver le cortège floristique et prévenir leur éventuelle destruction
- « Maintien des prairies maigres de fauche avec gestion de la fauche et de la fertilisation »
- « Aménagements artificiels en faveur des chauve-souris » pour garantir les différentes étapes de leur cycle de vie

**Financement des contrats** : Travaux financés à 100 %, sur présentation de factures

### CHARTRE NATURA 2000

Simple liste des bonnes pratiques à mettre en œuvre sur un territoire, l'adhésion à la charte permet l'exonération d'une partie de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. L'engagement, pour une durée de 5 ans en général, peut faire l'objet de contrôles.

# Actualités du site

## Observatoire de la biodiversité

Nous avons besoin de vous !

L'observatoire de la biodiversité du Gardon de St Jean sera prochainement lancé afin d'améliorer les connaissances et le suivi des espèces et habitats naturels du site Natura 2000 et de réunir toutes les personnes du territoire, amateurs, associatifs et professionnels, souhaitant communiquer ses observations floristiques et faunistiques.

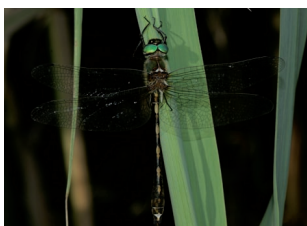
« Si vous rencontrez ces espèces ou observez ces milieux, à vos notes... »



Murin de Capaccini



Source pétrifiante



Cordulie à corps fin



Bancs de graviers à Glaucière jaune

## « Châtaigniers remarquables »

Gigantesque, difforme, avec de nombreuses cavités...vous aussi vous connaissez un châtaignier remarquable ! A vos appareils photos !

Partagez votre découverte du 15 juin au 15 août sur les trois vallées du Galeizon, du Gardon de Mialet et du Gardon de St Jean en envoyant vos photos à : [chataignier.remarquable@hotmail.fr](mailto:chataignier.remarquable@hotmail.fr).

Ces photos de vos châtaigniers seront présentées au public... Une distribution de paniers garnis de produits locaux sera réalisée à la fête de la châtaigne de Saint Paul La Coste le 29 septembre, à ceux qui auront fait découvrir les châtaigniers les plus remarquables.



## A la découverte du castor

En collaboration avec le Parc National des Cévennes, l'animation Castor est reconduite les 3 et 9 juillet, suite au succès de celle du 21 avril à la Maison de l'Eau (Printemps des Castors).

Prévision de la journée : présentation en salle de l'espèce (de son historique aux moyens de protection), et sortie sur son milieu de vie (si le temps le permet) à la recherche des indices de passage... Animation gratuite.



Retrouvez tout le détail de ces animations, les dernières actualités et les prochains rendez-vous sur notre site Internet :

<http://valleegardonsaintjean.n2000.fr/>

Vous pouvez également découvrir les animations des sites Natura 2000 du Gardon de Mialet et du Galeizon sur leur site internet :

<http://valleedugardondemialet.n2000.fr> et [www.valleedugaleizon.fr](http://www.valleedugaleizon.fr)

## La Loutre est de retour...

Quasiment disparu des Cévennes dans les années 60, cet animal remarquable est réapparu naturellement dans les années 90. Aujourd'hui, la Loutre d'Europe peuple à nouveau les cours d'eau cévenols, pour la plus grande joie de tous... (Source : PNC)



## Lexique

- \* **DOCUMENT D'OBJECTIFS** : Document de référence pour un site Natura 2000, il est constitué d'un état des lieux du territoire (diagnostics) et d'un programme d'actions.
- \* **EVALUATION DES INCIDENCES** : Etude plus ou moins simplifiée des impacts de certains projets sur les espèces et habitats naturels du site.
- \* **DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service de l'Etat
- \* **MAEt** : Mesures Agro-Environnementales territorialisées, elles correspondent à des contrats agricoles à destination des exploitants.
- \* **RIPISYLVE** : Boisements en bordure de cours d'eau.

Communauté de Communes  
Causses Aigoual Cévennes *Terres Solidaires*  
Chargée de mission Natura 2000 - Karen JOYAU  
Mairie de Peyrolles (30124) - 04 66 85 34 42  
[natura2000\\_gardonsaintjean@yahoo.fr](mailto:natura2000_gardonsaintjean@yahoo.fr)

Directeur de publication : François ABBOU  
Rédaction : Coralie CURNY  
Dépôt légal : Juin 2013  
ISSN en cours  
Imprimé en 3000 exemplaires - Gratuit.



Conception, réalisation :  
I. Collumeau - 06 72 08 38 10  
Crédits photos : J. Seon, CBE, SM Galeizon  
Impression : Clément - 30120 Avèze  
Imprimé sur papier recyclé  
**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**